

Les limites de l'interprétation à la lumière de l'analogie

Philippe Monneret (Sorbonne Université, EA 4509 STIH)

Selon une habitude d'origine aristotélicienne relayée par la tradition herméneutique, la notion d'interprétation est pensée comme impliquée par la notion de signification. Recevoir un signe ou un énoncé, être en mesure de lui assigner un sens ou une signification, c'est l'interpréter. La production énonciative elle-même est déjà une interprétation : « Est interprétation tout son émis par la voix et doté de signification – toute *phônè semantikè*, toute *vox significativa* [...] Dire quelque chose de quelque chose c'est, au sens complet et fort du mot, interpréter. » (Ricoeur, 1965 : 31). Puisque seule la *vox non significativa* échappe à la possibilité d'une interprétation, la condition de l'interprétation est héritée de la condition de la signification. Dans cette conception maximaliste de l'interprétation, il n'existe qu'un seul mode de la compréhension linguistique : on comprend lorsqu'on a su interpréter. Bien ou mal, peu importe. Le point que l'on veut souligner ici est que la compréhension apparaît comme le résultat de l'interprétation (ou comme sa finalité) et que celle-ci est présupposée dès qu'un sens ou une signification est assignable à une production verbale.

Cette conception maximaliste de l'interprétation présente toutefois l'inconvénient majeur d'empêcher la thématization du cas très ordinaire de la compréhension *sans interprétation*. Que tout discours et toute réalité extralinguistique soient interprétables n'entraîne pas qu'ils soient nécessairement interprétés :

Il arrive naturellement que j'*interprète* des signes, que je donne une interprétation à des signes ; mais tout de même pas à chaque fois que je comprends un signe ! (si on me demande « quelle heure est-il ? », aucun travail d'interprétation n'a lieu en moi ; je réagis, au contraire, simplement à ce que je vois et entends. Quelqu'un lève le couteau sur moi, je ne dis pas à ce moment-là : « j'*interprète* cela comme une menace » (Wittgenstein, 1976 [1969] : 47. Cité par Bouveresse 1981 : 126)

Certes, il est possible d'interpréter une interrogation aussi banale que « quelle heure est-il ? » comme un signe d'impatience ou de fébrilité, mais ces hypothèses sur les raisons d'un tel énoncé gagnent-elles à être entendues comme des interprétations ? Il est assez évident que, si elle en est une, cette interprétation demeure d'une nature très différente de celle qu'on produira dans le cas de la lecture d'un poème de Mallarmé par exemple. Et cette intuition d'une différence entre ces deux situations est bien entendu fondée sur le fait que l'énoncé « quelle heure est-il ? » ne présente aucune difficulté particulière au plan sémantique et que, s'il doit être interprété, l'interprétation interviendra uniquement sur un plan pragmatique (largement routinisé d'ailleurs, dans ce cas) ; tandis qu'un texte de Mallarmé présentera inévitablement des difficultés dès le niveau sémantique, en raison notamment de phénomènes de polysémie et de non-compositionnalité. Faut-il donc qu'un seul et même terme, *interprétation*, s'applique à la fois à « quelle heure est-il ? » et « À la nue accablante tu », au motif qu'il s'agit dans les deux cas de signes qui sont interprétés ? Il semble assez évident que le concept d'interprétation perdra alors en intérêt ce qu'il aura gagné en extension.

L'idée défendue ici sera donc qu'un concept opératoire d'interprétation requiert une limitation à certaines configurations sémantiques ou pragmatiques, qu'il convient par conséquent d'en restreindre l'usage aux seuls cas où la compréhension d'un énoncé est entravée ou problématique. En d'autres termes, on argumentera en faveur d'une distinction entre deux types

de compréhensions : la compréhension sans interprétation et la compréhension avec interprétation. Puisque le second cas correspond à l'emploi usuel du terme *interprétation*, on se concentra sur le premier cas, celui de la compréhension sans interprétation, dont la citation qui précède de Wittgenstein proposait un exemple. La question directrice sera donc : comment et pourquoi peut-on comprendre sans interprétation ? Je présenterai d'abord le cadre général dans lequel cette question est posée, celui de la linguistique théorique – et plus spécifiquement, au sein de cette dernière, celui de la linguistique analogique. Je m'attacherai ensuite, en utilisant les potentialités heuristiques de la linguistique analogique, à faire apparaître des cas particuliers de compréhension sans interprétation. Enfin, puisque les exemplifications en auront prouvé l'existence, la compréhension sans interprétation sera réexaminée dans sa globalité pour aboutir à une confirmation de l'intérêt que présente la thématisation de la compréhension sans interprétation.

1. Le cadre de l'analyse : linguistique théorique et linguistique analogique

En premier lieu, il convient d'indiquer que la question de la compréhension sans interprétation est issue d'une perspective particulière en sciences du langage, celle d'une linguistique théorique qui se définit d'une manière très large comme une approche non limitée au plan disciplinaire de l'ensemble des phénomènes linguistiques. La linguistique au sens strict se situe bien entendu au cœur de cette approche mais toutes les disciplines qui prennent, plus ou moins centralement, des phénomènes linguistiques comme objet d'investigation, sont également intégrées : psychologie, neurosciences, philosophie, études littéraires, sémiologie, informatique, etc. On voit bien l'intérêt d'une telle approche pour une question aussi vaste que celle de l'interprétation, qui n'est pas seulement une question linguistique, bien sûr, mais qui intéresse aussi bien la philosophie (en particulier dans sa tradition herméneutique), la psychanalyse, l'histoire de l'art, l'analyse littéraire, la musique, le théâtre, etc. Le point de vue de la linguistique théorique consiste à prendre en considération l'ensemble de ces disciplines, en tant qu'elles produisent un discours au sujet du langage¹ et à produire des connaissances à partir de ces discours. La linguistique théorique, définie non pas comme une discipline mais par un *thème*, celui du langage, apparaît ainsi à l'intersection de plusieurs disciplines constituées (y compris la linguistique *stricto sensu*) comme apte à fournir un discours de synthèse sur les aspects langagiers d'une question particulière – ici, celle de l'interprétation. En d'autres termes, puisque la linguistique théorique se définit comme connaissance spécialisée dans le domaine du langage, elle peut constituer, pour tout ce qui relève de ce domaine, le savoir de référence des autres disciplines².

¹ Entendu ici et par la suite dans un sens large incluant les langues, la langue, les discours, etc.

² Précisons, pour dissiper tout malentendu, qu'il ne s'agit surtout pas de rejouer le scénario de la linguistique « science pilote ». La linguistique théorique ne prétend pas fournir pas un appareil conceptuel élémentaire exploitable dans d'autres disciplines. Elle se présente simplement comme spécialisée dans le champ ou le domaine du langage et à ce titre intéressée par tous les discours linguistiques, épilinguistiques ou métalinguistiques, quelle que soit leur provenance, dont elle cherche à comprendre le fonctionnement et les enjeux. En termes saussuriens, il s'agit au fond d'une linguistique définie par la matière (« toutes les manifestations du langage humain », Saussure 1994 : 20) plutôt que par l'objet. Sans m'étendre sur ce point qui dépasse les objectifs de la présente étude, je dirai simplement, et très succinctement, que la définition de la linguistique (ou des sciences du langage) par l'objet (« la langue ») a conduit à une spécialisation techniciste des linguistes, à d'inutiles querelles de chapelles (qui est un « vrai » linguiste ?) et à un cloisonnement de la discipline tel qu'elle en est devenue invisible hors du petit monde de la recherche universitaire. Cet élargissement de perspective en quoi consiste la linguistique théorique vise donc secondairement (la finalité première ne sort pas du cadre de la connaissance, en elle-même et pour elle-même) à tenter de redonner au discours linguistique une forme de visibilité sociale, qui lui permette de faire bénéficier plus largement la population (y compris les professionnels de divers secteurs) d'un savoir qui pourrait être utile à tous.

D'un point de vue très général, la linguistique théorique est structurée par (au moins) trois approches distinctes : l'approche cognitive, l'approche sémiotique et l'approche logique. Je me concentrerai ici sur l'approche cognitive de l'interprétation, qui semble plus pertinente que les deux autres pour la question traitée, celle de la compréhension sans interprétation. L'approche sémiotique, qui prend en charge la dimension systémique des objets linguistiques (langues, textes, discours, etc.) pourrait conduire (parmi d'autres possibilités) à examiner l'interprétation « comme un parcours dans un texte ou une performance sémiotique³ » (Rastier, 2003 : 6). Comme tout texte est susceptible d'être « parcouru » et comme une performance sémiotique est toujours possible sur n'importe quel support, on ne voit guère comment cette approche pourrait nous éclairer sur les cas d'absence d'interprétation. Dans une approche logique, l'interprétation est envisagée comme consistant à donner une valeur de vérité à toute application d'un prédicat sur des éléments d'un domaine. Par conséquent, la question de l'absence d'interprétation se réduit au cas de l'impossibilité d'attribution d'une valeur de vérité à un énoncé, ou « défaut de valeur de vérité » (*truth value gap*). Ce cas concerne l'ensemble des énoncés non assertifs (une question, une prière, etc. n'ont pas de valeur de vérité) et, pour ce qui concerne les énoncés assertifs, le cas exemplaire est celui des présuppositions fausses qu'illustre la célèbre phrase : « L'actuel roi de France est chauve ». Puisque cet énoncé contient une présupposition fautive (le fait qu'il existe actuellement un roi de France), aucune valeur de vérité ne peut lui être attribuée. Finalement, dans une approche de type logique, la compréhension sans interprétation a lieu pour tout énoncé non assertif, et, dans le cas de l'énoncé assertif, l'absence d'interprétation signifie une absence de compréhensibilité⁴. Encore une fois, cette approche n'est guère pertinente pour la question de la compréhension sans interprétation.

Selon sa perspective cognitive, la linguistique théorique s'attache aux contreparties linguistiques de processus cognitifs non spécifiquement linguistiques⁵. Deux processus majeurs sont identifiables : l'analogie et la synthèse. Ces deux processus reposent sur deux types de relations dont l'importance a depuis longtemps été mise en évidence (en premier lieu par Jakobson 1956, 1964) : la similarité et la contiguïté. L'analogie est un processus d'identification à partir d'une relation de similarité ; la synthèse est un processus d'unification à partir d'une relation de contiguïté. Le processus de synthèse n'étant guère pertinent pour la question de l'interprétation⁶, je me limiterai à la présentation du processus d'analogie.

³ Rastier (2003 : 6) précise : « Cela suppose quatre facteurs ignorés par les conceptions syntaxique et logico-sémantique de l'interprétation : (i) un sujet interprète situé, (ii) une pratique sociale, et donc (iii) une action et (iv) une temporalité ».

⁴ Un autre axe critique de la conception logique de l'interprétation est donné par Rastier (2002 : 2) : « Nous avons discuté naguère (1987) la conception logique de l'interprétation, et nous ne la détaillerons pas. Retenons que si l'on considère un texte comme une suite de symboles (dans l'acception logique du terme), c'est à dire une suite d'expressions, il ne peut trouver son interprétation que dans un domaine externe d'objets. Ce domaine se décompose en états de choses. Dans ce domaine extant, les mots -- du moins les catégorématiques -- trouveraient leur référence, et les propositions décidables leur valeur de vérité. Mais on se heurte alors à des difficultés trivialement insurmontables. Pour déterminer par exemple la valeur de vérité de *Les enfants de John ont les yeux bleus*, Kamp se voit obligé de déterminer le nombre minimal de ces enfants, soit deux, et de créer un symbole Z, qui représente le nombre maximal des enfants possibles de John. Je n'épilouterai pas sur le caractère oiseux de ces calculs, en l'absence de tout texte et de tout contexte. Les linguistes gagneraient à se priver sans regret de ce genre de faux problèmes ».

⁵ Ce type d'analyse s'inscrit dans la filiation de la linguistique cognitive américaine des années 1980, développée par Lakoff, Langacker, Talmy, Fauconnier, etc.

⁶ Le processus de synthèse est celui qui permet notamment la « sommation » sémantico-syntaxique de constituants contigus. Un syntagme nominal, par exemple, est le produit d'une synthèse au sens où il constitue une unité (plus ou moins « défaisable » selon son degré de figement) résultant de l'unification de constituants contigus que sont le déterminant, le nom et les éventuelles expansions nominales. Cette notion de synthèse est évidemment proche de celle de « fusion » (*merge*) en grammaire générative.

Depuis les années 1980, l'analogie est reconnue comme un processus cognitif central, « the core of cognition » selon la formule de Hofstadter (2001). En psychologie cognitive, les travaux de Gentner (1983 ; Clement et Gentner, 1991 ; Markman et Gentner, 1993 ; Gentner et al., 2001 ; Gentner et Smith 2012), qui font autorité dans le domaine, ont développé une modélisation qui est devenue la modélisation courante des processus analogiques : la « structure mapping theory » (figure 1). Elle se caractérise par le fait qu'une structure source (comportant des objets, des relations, et des relations entre des relations) est mise en correspondance structurelle (c'est le « mapping », difficile à traduire en français) avec une structure cible. Cette mise en correspondance s'effectue d'abord sur les éléments les plus accessibles au parallélisme, mais peut être étendue à des parallélismes non accessibles de prime abord, qui sont inférés à partir de la structure source (voir figure 1, *candidate inference*).

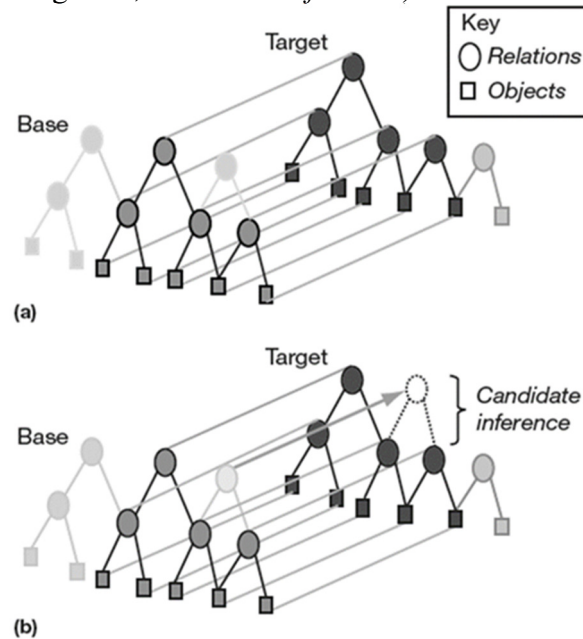


Figure 1. La théorie du « Structure mapping » (Gentner et Smith 2012)

En psychologie, l'analogie a longtemps été considérée comme un simple cas particulier de raisonnement inductif, par opposition au raisonnement déductif. Ce processus était alors conçu seulement dans sa dimension consciente et ce n'est que depuis une vingtaine d'années que son horizon s'est élargi à la sphère non-consciente. Si l'analogie est aujourd'hui considérée comme le processus central de la cognition humaine, c'est notamment parce qu'elle est le processus cognitif qui permet la catégorisation. Les travaux actuels, dans le champ de la psychologie cognitive, visent à documenter différents aspects de l'analogie sous l'angle des fonctions exécutives (mémoire, inhibition, flexibilité cognitive), depuis leur développement chez l'enfant jusqu'à leur dégénérescence chez les personnes âgées.

Dans une perspective linguistique, il est utile de distinguer clairement *similarité* et *analogie*, distinction qui ne semble pas vraiment assumée en psychologie cognitive. La similarité est une relation généralement objectivable entre deux entités ou entre deux structures, fondée ou bien sur des propriétés communes (similarité binaire) ou bien sur des propriétés relationnelles communes (similarité proportionnelle, du type « A est à B ce que C est à D »). Si l'on demande à des enfants en quoi un pneu et une chaussure noire se ressemblent (Franquart-Declercq & Gineste 2001), les plus jeunes répondront généralement que les deux objets se ressemblent parce qu'ils sont de couleur noire (similarité binaire) et les autres répondront qu'ils se ressemblent parce que les chaussures protègent les pieds lorsque l'on marche comme les pneus protègent les roues d'une voiture lorsqu'elle roule (similarité proportionnelle). Cognitivement,

la similarité est neutre : c'est le *principe de neutralité de similarité*, selon lequel la similarité entre deux objets ou deux structures peut aussi bien conduire à une différenciation (A et B sont similaires mais différents) qu'à une identification (A et B sont tellement similaires, compte tenu du point de vue que j'adopte, que je peux les identifier). Le processus analogique désigne précisément le second cas de figure : l'analogie sera donc définie comme un processus cognitif d'identification fondé sur des similarités.

Les contreparties linguistiques de l'analogie ne se limitent pas à la catégorisation mais concernent également toute la problématique de l'iconicité, iconicité d'image et iconicité diagrammatique (Itkonen, 2005 ; Monneret 2014). L'appréhension linguistique de l'analogie conduit en outre à distinguer, pour les processus analogiques et les similarités, le plan individuel et le plan collectif (tableau 1).

	Processus analogiques	Similarités
Niveau individuel	Processus analogiques réalisés par le système cognitif du locuteur réel	Similarités disponibles dans le système cognitif du locuteur réel, fondées sur des régularités phonologiques, morphologiques, syntaxiques, lexicales, pragmatiques perçues, perceptibles ou actualisées inconsciemment par le locuteur réel (donc stockées dans sa mémoire)
Niveau collectif	Processus analogiques validés au plan d'une langue (notamment analogie dans le changement linguistique, compte tenu des normes présentes dans chaque synchronie considérée)	Similarités disponibles dans une langue ⁷ donnée (qui résultent de phénomènes de cognition sociale impliquant des normes), matérialisées par des régularités ou similarités phonologiques, morphologiques, syntaxiques, lexical, pragmatique, etc., observables par le linguiste

Tableau 1. L'analogie au plan individuel et au plan collectif

Enfin, l'examen des contreparties linguistiques de l'analogie a conduit à l'identification de plusieurs fonctions linguistiques de l'analogie (Monneret 2017, 2018). Les principales sont les suivantes : la fonction catégorisatrice (sollicitée pour tout processus de catégorisation), la fonction régularisatrice (qui vise à accroître la systématité des langues en régularisant les paradigmes), la fonction iconique (grâce à laquelle un signe gagne en efficacité cognitive), la fonction figurative (à l'origine des effets d'image que produisent certaines configurations linguistiques, dont, au premier chef, la métaphore), la fonction argumentative (sollicitée dans l'argumentation par analogie par exemple, mais aussi dans les analogies que mettent en œuvre les discours didactiques ou de vulgarisation) et la fonction paraphrastique (qui assure les paraphrases intralinguistiques et interlinguistiques).

La cadre théorique étant défini, il est maintenant possible d'examiner la question de la compréhension sans interprétation à partir des fonctions de l'analogie⁸.

2. La compréhension sans interprétation à la lumière des fonctions de l'analogie

Commençons par la fonction catégorisatrice. Trois types de catégorisations sont pertinents pour l'analyse linguistique : la catégorisation sémantique (catégories de sens), la catégorisation

⁷ Ou un dialecte, un sociolecte, ou toute autre stabilisation collective d'un système linguistique.

⁸ À l'exception de la fonction régularisatrice de l'analyse dont la pertinence pour la question traitée ici est très limitée.

phonologique (catégories de forme⁹), la catégorisation morphologique (catégories de [formes + sens]). La catégorisation sémantique consiste à associer une dénomination (X) à une entité (E). Sa formule prototypique est : « E est un(e) X ». Une telle structure se donne-t-elle nécessairement à interpréter ? Qu'elle puisse requérir une interprétation est évident (p. ex., chez Baudelaire, « La nature est un temple [...] »), mais la question posée ici est bien celle de la contrainte ou, si l'on préfère, de l'omniprésence de l'interprétation. Existe-t-il donc des cas où cette structure est comprise sans qu'on puisse dire qu'elle a été interprétée ? Une réponse positive s'impose : dois-je *interpréter* la phrase « Alice est une amie » pour la comprendre ? Certainement pas au sens du poème de Baudelaire. Et cet exemple se généralise à nombre d'énoncés très ordinaires. La catégorisation phonologique, qui consiste essentiellement à identifier les phonèmes d'une langue, ne semble guère pertinente pour notre propos. Pourrait-on soutenir qu'on interprète les sons en les percevant comme des phonèmes ? Ou que ce qui nous manque lorsque nous entendons des énoncés d'une langue que nous ne connaissons pas et que nous ne pouvons segmenter phonologiquement est de savoir *interpréter* des sons ? Reste la catégorisation morphologique, qui concerne notamment les identifications métalinguistiques¹⁰. S'il est vrai que, dans certains cas, il est légitime de considérer que l'on interprète un mot ou une séquence linguistique quelconque comme appartenant à telle ou telle partie du discours ou à telle ou telle catégorie fonctionnelle (par exemple, dans une phrase impersonnelle du type *Il est passé un train*, il semble naturel de dire que l'on peut interpréter *un train* comme le « sujet réel » de la phrase ou comme la « séquence de l'impersonnel », ces deux interprétations correspondant à des analyses différentes de la phrase)¹¹, dans d'autres cas, la catégorisation grammaticale n'est susceptible d'aucune fluctuation et ne saurait être considérée comme une interprétation. Ainsi, dire que le pronom *il* est de fonction sujet dans « Il dort » ne saurait constituer une interprétation du pronom *il* : quiconque pourvu d'un métalangage grammatical minimal comprend que ce pronom est de fonction sujet sans avoir à interpréter quoi que soit puisque cette forme ne peut avoir aucune autre fonction. Le fait que *il* soit un pronom sujet dans « Il dort » est compris sans être interprété. Dans ces deux exemples (« Alice est une amie », « Il dort »), apparaît par contraste une propriété générale de l'interprétation : il n'y a pas d'interprétation s'il n'y a qu'une interprétation.

Passons maintenant à la fonction iconique. Cette fonction joue principalement un rôle d'efficience sémiotique¹². Longtemps reléguée au chapitre de la « linguistique fantastique », en raison d'une mauvaise compréhension du « principe » saussurien de l'arbitraire du signe¹³,

⁹ Je mentionne seulement, pour simplifier, la catégorisation phonologique mais les catégorisations formelles englobent aussi bien le versant de la production que celui de la perception et aussi bien le signifiant écrit que le signifiant oral.

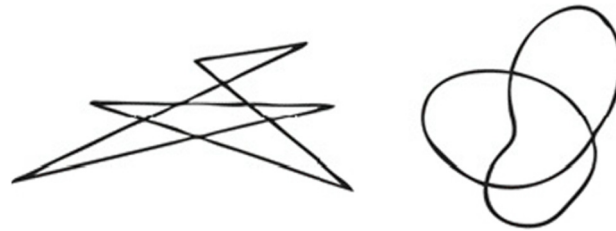
¹⁰ Il s'agit bien sûr d'un simple cas particulier de la catégorisation morphologique.

¹¹ Un autre exemple d'application métalinguistique de la notion d'interprétation, emprunté à Bréal (2005 [1897] : 180) : « On pourrait supposer, il est vrai, que les grammairiens indous, fidèles à leurs vues systématiques, ont quelquefois interprété comme des composés, et traité comme tels, de petites phrases où les mots sont mis bout à bout, selon une construction assez lâche, dans laquelle il ne faut chercher ni règles d'accord, ni règles de subordination. C'est un soupçon dont on ne peut se défendre quand on voit les explications extraordinaires auxquelles les commentateurs ont recours. Nous voyons, par exemple, que, dans une narration, *nihçvāsa-paramā* (soupirant beaucoup) est traduit par « regardant les soupirs comme la chose suprême », et *cintā-parā* (très pensive) par « ayant pour premier bien la méditation ». On se demande si ce ne sont pas là des interprétations artificielles, et si derrière ces prétendus composés ne se cache point un état de la langue beaucoup moins rigoureusement ordonné ».

¹² Cf. Givón (1985) : « Toutes choses égales par ailleurs, une expérience codée est d'autant plus facile à stocker, à récupérer et à communiquer que le code est isomorphe à l'expérience ».

¹³ Je ne peux pas insister sur ce point ici mais je signalerai simplement que la thématization de l'iconicité n'est pas une « critique » de l'arbitraire du signe : il s'agit simplement d'une investigation scientifique d'une nature différente de celle qui requiert le fondement de l'arbitraire. Plus concrètement : les langues et les discours ont à la fois des aspects arbitraires et des aspects iconiques.

l'iconicité diagrammatique (reposant sur une similarité proportionnelle entre signifiants et signifiés) et l'iconicité d'image (qui repose sur une similarité binaire entre signifiants et signifiés) font aujourd'hui l'objet de très nombreuses publications¹⁴. Je me limiterai à un cas bien documenté de l'iconicité d'image, qui suffira aux besoins de la démonstration. Il existe une tendance spontanée des locuteurs à attribuer des valeurs sémantiques intrinsèques aux phonèmes. Par exemple, l'opposition entre des phonèmes graves comme /a/ ou /u/ et des phonèmes aigus comme /i/ est associée régulièrement aux oppositions visuelles entre {grand} et {petit}, {curviligne} et {angulaire}, {sombre} et {lumineux}, etc. Une expérience maintes fois répliquée¹⁵ consiste à demander à des sujets d'attribuer les non-mots *maluma* [maluma] et *takete* [takete] (ou, variante, *bouba* et *kiki*) aux deux figures suivantes :



La figure curviligne est régulièrement associée à *maluma* (ou *bouba*) et la figure angulaire à *takete* (ou *kiki*)¹⁶. Ce type de phénomène est un cas particulier de correspondance transmodale (*crossmodal correspondence*, voir notamment Spence 2011) : une sensation issue de la modalité visuelle est associée à une sensation auditive. En termes linguistiques, comme on l'a déjà souligné, un sens (ici, visuel) est associé à une suite de phonèmes ou, plus précisément, un contraste sémantique est associé à un contraste phonologique. Or il est impossible de considérer ici qu'on a affaire à une interprétation car les sujets sont incapables de justifier ce genre d'association ; ils la « sentent », comme une évidence ou un *feeling*. Ils comprennent donc ces « mots », *maluma*, *takete*, *bouba*, *kiki*, pour ce qu'ils peuvent être compris, sans pour autant les interpréter. Ce deuxième cas nous indique une autre caractéristique négative de l'interprétation : il n'y a pas d'interprétation sans justification.

Le cas de la fonction figurative peut être réglé rapidement à partir de l'examen de la métaphore, exemple prototypique de la fonction figurative de l'analogie. Lorsque je comprends une métaphore comme telle, dans sa dimension figurative (voir Monneret 2018b), selon l'effet d'image qu'elle produit, puis-je dire que je l'interprète ? Certes, dans le cadre d'une analyse littéraire ou stylistique, j'interprète des métaphores. Mais lorsque je suis plongé dans la lecture d'un poème et que je le comprends tout en étant sensible à ses qualités esthétiques, je ne suis pas dans une attitude interprétative. Je reçois un discours, je reçois des images :

[...] L'image métaphorique n'intervient pas dans la texture logique de l'énoncé, dont le contenu d'information pourra être dégagé sans le secours de cette représentation mentale. Par opposition à l'image symbolique qui est nécessairement intellectualisée, l'image métaphorique pourra ne s'adresser qu'à l'imagination ou à la sensibilité » (43-44)

Le fait de considérer que l'image « associée » produite par la métaphore « n'intervient pas dans la structure logique de l'énoncé » est un point essentiel. Le Guern le précise de la façon suivante, dans un commentaire sur l'inévitable « Vous êtes mon lion superbe et généreux » :

¹⁴ Ce champ de recherche, notons-le, est encore aujourd'hui sous-représenté en France, quasi inexistant.

¹⁵ Due initialement à Köhler, 1929.

¹⁶ Spence et Parise notent : “The only exceptions to this generalization appear to be those suffering from damage to the angular gyrus (Ramachandran & Hubbard, 2003) and certain individuals suffering from autism spectrum disorder (Oberman & Ramachandran, 2008; Ramachandran & Oberman, 2006)”

A l'information proprement dite, dont rend compte la signification logique de l'expression, s'ajoute ce qu'il faut bien appeler une image associée, qui est ici la représentation mentale du lion. Mais cette représentation intervient à un niveau de conscience différent de celui auquel se forme la signification logique, à un niveau où n'intervient plus la censure logique qui écartait du signifié de la métaphore « lion » ce qui apparaissait comme raisonnablement incompatible avec la personnalité d'Hernani » (42)

Si l'on admet que la métaphore se comprend sans interprétation, en raison du fait qu'elle s'adresse à la sensibilité plutôt qu'à la raison, nous pouvons dégager une troisième caractéristique négative de l'interprétation : il n'y a pas d'interprétation sans distanciation.

La fonction argumentative de l'analogie sera traitée à partir du cas particulier de l'analogie « holocauste animal », fondée sur une similarité entre l'abattage des bêtes dans les abattoirs et l'extermination des juifs pendant la seconde guerre mondiale : « Adorno et Horkheimer, Derrida, Canetti, Grossman, Gary, entre autres, ont été obsédés par la douleur animale et par sa proximité avec la souffrance des persécutions par les nazis » (Fontenay 2008). La plupart des militants antispécistes, qui revendiquent l'expression « holocauste animal » considèrent, à l'instar de Singer (2004) ou de Patterson (2008), que l'expérience des animaux tués dans les abattoirs et celle des juifs tués dans les camps d'extermination sont identiques. Il s'agit donc bien d'une analogie, puisqu'une similarité objective entre deux situations est poussée jusqu'à l'identification. En outre, cette analogie a une fonction argumentative puisqu'elle vise à sensibiliser le public au problème de la souffrance animale. Comprendre l'expression « holocauste animal » peut signifier ou bien que l'on adhère à l'analogie qu'elle véhicule, sans même être nécessairement conscient qu'il s'agit d'une analogie, ou bien que l'on comprend qu'il s'agit d'une argumentation par analogie et par conséquent qu'elle manifeste peut être une tentative de manipulation. Dans le premier cas, on peut douter qu'il s'agisse d'une interprétation : si j'accepte comme une évidence que le traitement des animaux dans les abattoirs est un véritable holocauste, j'adhère au slogan mais je ne l'interprète pas. En revanche, si je tiens le slogan à distance parce que j'en perçois le mode de fonctionnement, j'adopte bien une démarche interprétative. Nous retrouvons donc la conclusion précédente : il n'y a pas d'interprétation sans distanciation.

La dernière fonction qui nous retiendra est la fonction paraphrastique de l'analogie. Cette fonction subsume la paraphrase intralinguistique et la paraphrase interlinguistique, c'est-à-dire la traduction. Selon ce point de vue, l'opération de traduction implique une analogie parce qu'en produisant un texte similaire (à la langue près) à un texte de départ on présuppose, compte tenu d'un certain objectif (utilitaire, esthétique, etc.), que le texte traduit produira sur son lecteur de langue L2 un effet cognitif analogue à celui que produisait le texte source sur son lecteur de langue L1. Le rapport avec l'interprétation est évident : une traduction est incontestablement une interprétation. On limitera cependant cette évidence au cas des œuvres littéraires : la traduction d'un bulletin météorologique ne laisse aucune place à l'interprétation. On conclura sur ce premier aspect de la fonction paraphrastique de l'analogie que les discours ordinaires se prêtent plus rarement à l'interprétation que les œuvres ou les discours à visée esthétique.

La paraphrase intralinguistique a une portée beaucoup vaste car toute interprétation peut être définie comme une paraphrase intralinguistique du texte ou de l'énoncé à interpréter. On peut la situer sur un schéma général de l'interprétation, conçu de la façon suivante (figure 2) : une performance sémiotique (texte, discours, gestes, etc.) est fournie par un producteur qu'un interprète reçoit selon certaines modalités (contextuelles notamment) ; l'interprète, selon ses moyens (au nombre desquelles figurent des interprétations antérieures) et en fonction de ses objectifs, produit une interprétation, sous un format sémiotique quelconque (texte, discours,

gestes) qui constitue une paraphrase de la performance sémiotique initiale. La structure analogique de l'interprétation est la suivante : l'interprétation est à l'interprète ce que l'énoncé à interpréter est au producteur.

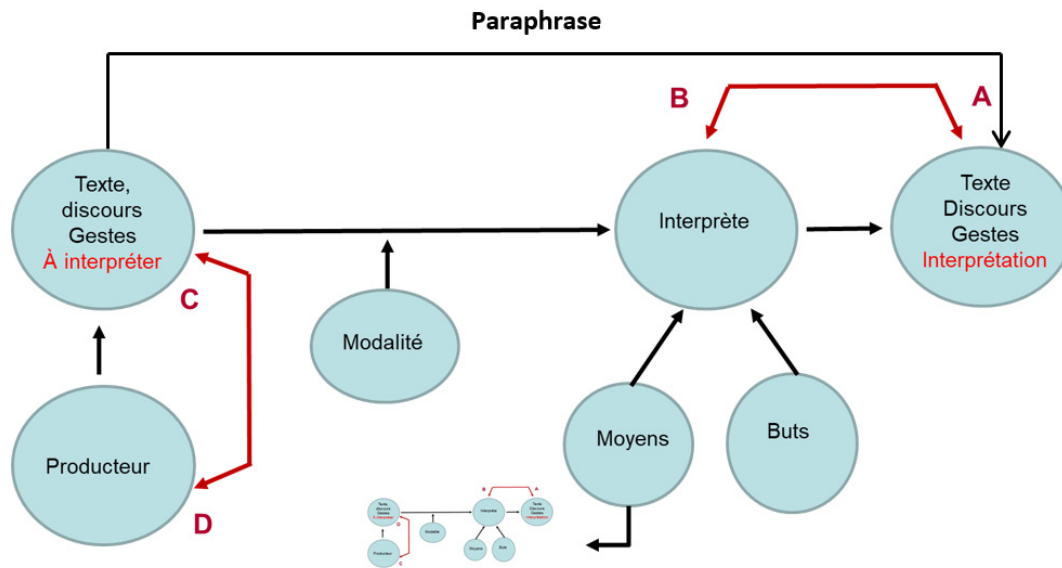


Figure 2. Schéma conceptuel de l'interprétation

Le fait qu'une relation analogique soit impliquée par l'interprétation est une conséquence de la structure générale de l'intersubjectivité. Le paragraphe 50 de la cinquième des *Méditations cartésiennes* (Husserl, 1986) l'expose clairement :

§ 50. L'intentionnalité médiate de l'expérience d'autrui en tant qu'« appréhension » (aperception par analogie)

L'expérience est un mode de conscience où l'objet est donné « en original » ; en effet, en ayant l'expérience d'autrui, nous disons en général qu'il est lui-même « en chair et en os » devant nous. D'autre part, ce caractère d'« en chair et en os » ne nous empêche pas d'accorder, sans difficultés, que ce n'est pas l'autre « moi » qui nous est donné en original, non pas sa vie, ses phénomènes eux-mêmes, rien de ce qui appartient à son être propre. Car, si c'était le cas, si ce qui appartient à l'être propre d'autrui m'était accessible d'une manière directe, ce ne serait qu'un moment de mon être à moi et, en fin de compte, moi-même et lui-même, nous serions le même. Il en serait de même de son organisme s'il n'était rien d'autre qu'un « corps » physique, unité se constituant dans mon expérience réelle et possible et qui appartient à ma sphère primordiale comme formée exclusivement par ma « sensibilité ». Il doit y avoir ici une certaine intentionnalité médiate, partant de la couche profonde du « monde primordial » qui, en tout cas, reste toujours fondamentale. Cette intentionnalité représente une « co-existence » qui n'est jamais et qui ne peut jamais être là « en personne ». Il s'agit donc d'une espèce d'acte qui rend « co-présent », d'une espèce d'aperception par analogie que nous allons désigner par le terme d'« appréhension » [...]

Cette saisie analogisante, qui permet d'accéder à autrui sans déroger à une forme de clôture de la subjectivité¹⁷, est ce qui me permet de *comprendre* autrui, et en particulier ses énoncés, par analogie avec la relation que j'ai moi-même avec mes propres énoncés. Ce que le schéma de la figure 2 ne fait pas apparaître, c'est que l'analogie [A (interprétation) / B (interprète) // C (énoncé à interpréter) / D (producteur)] est en quelque précédée par une relation plus fondamentale de l'interprète à l'égard de ses propres énoncés, sur le modèle de laquelle s'effectue l'interprétation des énoncés d'autrui.

¹⁷ Cf. Ricoeur (1986 : 162) : « Le poids de cette théorie de la saisie analogisante est donc considérable. Grâce à elle, le solipsisme peut être vaincu sans que l'égologie soit sacrifiée ; autrement dit, on peut rendre compte de la transgression de la sphère du propre, tout en confirmant la primauté de l'expérience originaire du moi ».

Mais si la fonction paraphrastique de l'analogie nous conduit à mettre en évidence la structure analogique globale de l'interprétation, il demeure que le processus interprétatif, comme on l'a montré précédemment à partir de quelques exemples, ne se déclenche pas dans toutes les situations discursives.

3. Les limites de l'interprétation

Nous avons suivi jusqu'ici une démarche consistant à examiner certaines des conditions de possibilité de l'usage de la notion d'interprétation en suivant le guide des fonctions linguistiques de l'analogie, qui nous ont permis d'attirer l'attention sur des cas où, intuitivement, nous avons le sentiment que le recours à cette notion d'interprétation est inapproprié. Cette démarche est au fond assez proche de celle de la philosophie du langage ordinaire¹⁸. Elle présente l'intérêt de fournir une évaluation qualitative de notre usage spontané de la notion d'interprétation ou, en d'autres termes, de saisir l'« épaisseur » sémantique du mot *interprétation*, plutôt que de brusquer les usages en imposant d'emblée une définition plus ou moins arbitrairement fixée. Nous disposons maintenant de raisons suffisantes pour justifier l'intérêt du problème des limites de l'interprétation.

L'idée qu'il existe des conditions nécessaires au déploiement d'une attitude interprétative présente divers types d'attestations. Déjà, dans la *République* (VII, 523), Platon faisait la distinction entre le cas où une sensation ne fait pas appel à l'entendement, parce qu'elle est simple et habituelle et le cas où une sensation fait appel à l'entendement en raison de son ambiguïté :

Je te montrerai donc, si tu veux bien regarder, que parmi les objets de la sensation les uns n'invitent point l'esprit à l'examen, parce que les sens suffisent à en juger, tandis que les autres l'y invitent instamment, parce que la sensation, à leur sujet, ne donne rien de sain.

Tu parles sans doute des objets vus dans le lointain et des dessins en perspective.

Tu n'as pas du tout compris ce que je veux dire.

De quoi donc veux-tu parler ? demanda-t-il.

Par objets ne provoquant point l'examen, répondis-je, j'entends ceux qui ne donnent pas lieu, en même temps, à deux sensations opposées ; et je considère ceux qui y donnent lieu comme provoquant l'examen, puisque, qu'on les perçoive de près ou de loin, les sens n'indiquent pas qu'ils soient ceci plutôt que le contraire. Mais tu comprendras plus clairement ce que je veux dire de la manière suivante : voici trois doigts, le pouce, l'index et le majeur.

Fort bien, dit-il.

Conçois que je les suppose vus de près ; maintenant, fais avec moi cette observation.

Laquelle ?

Chacun d'eux nous paraît également un doigt ; peu importe à cet égard qu'on le voie au milieu ou à l'extrémité, blanc ou noir, gros ou mince, et ainsi du reste. Dans tous ces cas, l'âme de la plupart des hommes n'est pas obligée de demander à l'entendement ce que c'est qu'un doigt, car la vue ne lui a jamais témoigné en même temps qu'un doigt fût autre chose qu'un doigt.

Les objets qui « invitent l'âme à la réflexion » (et donc font appel à la sphère de l'intelligible) sont ceux qui suscitent des sensations contraires tandis que les objets qui se donnent sur le mode d'une sensation simple ne requièrent pas la réflexion mais font seulement appel à la perception

¹⁸ Une approche qui procède d'une préoccupation que Cavell (1996 [1979] : 153-154) présente ainsi : « On a alors quelquefois l'impression que la psychologie, à la différence d'autres pratiques que nous appelons sciences, nous en dit moins que ce que nous savons déjà. Comme si ce qui la distinguait de la physique, ou même de l'économie par exemple, n'était pas le manque de précision ou de capacité de prédiction, mais le fait de ne pas savoir comment faire usage de ce que nous savons déjà sur les sujets dont elle traite. L'un des charmes de la pratique de la linguistique, c'est qu'elle donne, ou devrait donner, son plein déploiement à notre connaissance quotidienne de ses données. Et tel est également, ou devrait être, l'un des charmes de la philosophie du langage ordinaire ».

(et donc demeurent dans la sphère du sensible). Que l'on soit, après Kant, sensible à ce qui, dans la sensation, relève d'une construction ou, après Nietzsche, sensible à la dimension interprétative de ce qui se présente comme un fait, ne change rien à la nécessité de prendre en charge le contraste entre ce qui se présente à nous de manière immédiatement univoque et ce qui présente à nous de manière plurivoque. Comme on l'a déjà remarqué, aucune démarche interprétative n'est requise en l'absence d'un problème d'interprétation. Interpréter lorsque cela n'est pas requis se nomme « délire d'interprétation »¹⁹.

Une autre façon de limiter le champ de l'interprétation consiste à distinguer l'attitude interprétative d'autres attitudes possibles, par exemple de l'attitude descriptive :

Any representation with a propositional form, and in particular any utterance, can be used to represent things in two ways. It can represent some state of affairs in virtue of its propositional form being true of that state of affairs; in this case we will say that the representation is a description, or that it is used descriptively. Or it can represent some other representation which also has a propositional form - a thought, for instance - in virtue of a resemblance between the two propositional forms; in this case we will say that the first representation is an interpretation of the second one, or that it is used interpretively (Sperber & Wilson, 1986, 228-9).

Cette distinction entre « attitude interprétative » et « attitude descriptive » équivaut, dans le champ de la pragmatique, à la distinction herméneutique entre explication et compréhension. Typiquement, un énoncé qui représente un état de choses de telle façon qu'on puisse en déterminer la valeur de vérité est un énoncé s'inscrivant dans le champ des sciences de la nature. Ici encore, j'insisterai sur le fait que nous semblons aujourd'hui immunisés contre la menace nietzschéenne du relativisme (« pas de faits, seulement des interprétations ») en raison de la stabilisation d'une philosophie des sciences réaliste (inspirée de Peirce) qui admet la fragilité des énoncés scientifiques mais souligne aussi que leur rapport au réel est guidé par ce que Peirce nommait « l'esprit scientifique » dans le cadre dynamique de l'enquête (*inquiry*)²⁰. La limitation de l'interprétation au cas où une représentation (dotée d'une forme propositionnelle) représente une autre représentation correspond exactement au schéma de l'interprétation qui a été proposé plus haut, et qui inclut nécessairement un producteur, à l'origine de pensées ou de représentations qui se manifestent publiquement dans des énoncés qui pourront donner lieu à une interprétation. Mais cette limitation est encore insuffisante puisque, comme nous l'avons montré, il existe de nombreux cas d'énoncés qui ne requièrent pas d'interprétation.

Une troisième forme de limitation est proposée par la philosophie contextualiste inspirée de Wittgenstein. Une forme plus radicale qui conduit à une véritable marginalisation de l'interprétation. Pour Travis (2010), comme il n'y a généralement qu'une seule interprétation possible d'un énoncé contextualisé²¹, le recours à la notion d'interprétation est inutile et,

¹⁹ « Mon mari a laissé sur sa table de nuit une tabatière en corne, c'est pour me faire comprendre que j'en portais » (Guiraud, 2010 : 163).

²⁰ Voir sur ce point Tiercelin (1993a, 1993b).

²¹ Travis donne un exemple, dont Gauvry (2013) donne la présentation suivante : « Hugo monte sur sa balance le matin et lit qu'il pèse 79 kilos. Après son déjeuner, il s'habille chaudement, avec plusieurs couches de vêtements pour affronter la rigueur de l'hiver québécois. La question est de savoir si Hugo pèse moins de 80 kilos, c'est-à-dire si l'on peut attribuer à juste titre la propriété sémantique « pèse moins de 80 kilos » au nom « Hugo ». [...] Travis imagine deux contextes : 1) Hugo doit participer à un événement sportif et il ne doit pas peser plus de 80 kilos ; 2) Hugo doit emprunter un pont très fragile pour traverser un ravin qui ne supporte pas plus de 80 kilos. Dans le premier cas, on répondra positivement à la question de savoir si Hugo pèse moins de 80 kilos et a le droit de participer à l'événement sportif en question ; dans le deuxième cas, on y répondra par la négative : habillé, Hugo pèse plus de 80 kilos et risque de faire céder le pont. Travis en conclut que l'énoncé « "Hugo pèse 79 kilos" a des propriétés sémantiques différentes en fonction des occasions. En conséquence, si on emploie ces mots de manière littérale, on peut dire des choses vraies ou fausses de Hugo, pour des conditions données et à un moment

finalement, la compréhension sans interprétation apparaît comme la configuration standard. Cela ne signifie pas que l'interprétation est purement et simplement évacuée, mais que son rôle est confiné à des situations particulières, perçues comme atypiques, des cas limites. Il convient de préciser au préalable que Travis reprend de Wittgenstein une distinction entre deux configurations (ou deux jeux de langage)²² : interpréter des signes et interpréter le sens d'un énoncé. L'interprétation des signes est une simple opération de traduction, ou de transcodage. Un télégramme codé requiert une interprétation pour être traduit dans une langue compréhensible. C'est en ce sens que Wittgenstein entend « interpréter des signes ». Mais, une fois traduit, le message est considéré comme interprété et ne donne pas lieu à de nouvelles interprétations. Cette première configuration peut s'appliquer par exemple à certains cas d'ambiguïté : « Il juge les enfants coupables [il juge que les enfants sont coupables / il juge les enfants qui sont coupables ?] », « Dans le milieu des conservateurs [de musée/en politique ?] », « Elle a rapporté un vase de Chine [rapporter de Chine/vase de Chine ?] »²³. En raison de leur ambiguïté, ces énoncés peuvent ne pas être compris. Dans ce cas, ils requièrent une interprétation qui consiste en la levée de l'ambiguïté dont ils sont affectés. Mais, lorsque l'ambiguïté est levée, les énoncés sont compris sans autre interprétation.

Quant au cas de l'interprétation de l'énoncé, il se présente lorsque les informations contextuelles font défaut. L'un des exemples les plus clairs que donne Wittgenstein est le suivant (cité par Gauvry, 2013) : « Quelqu'un agite un couteau sous mon nez, et je dis : 'Je saisis cela comme une menace' ». Dans ce cas en effet, je ne dispose pas des informations suffisantes pour que le geste (d'agiter un couteau sous mon nez) soit immédiatement compris comme une menace. Il convient donc de l'interpréter pour le comprendre. En revanche, dans l'exemple qui a été donné ici-même en introduction (« Quelqu'un lève le couteau sur moi, je ne dis pas à ce moment-là : 'j'interprète cela comme une menace' »), aucune interprétation n'a lieu parce que l'énoncé ne souffre d'aucune indétermination contextuelle. Voici un exemple linguistique qui semble du même ordre, extrait de *La Peste* (Camus, 1947 : 82) :

Dans le petit café où ils entrèrent, et qui était éclairé par une seule lampe au-dessus du comptoir, les gens parlaient à voix basse, sans raison apparente, dans l'air épais et rougeâtre. Au comptoir, Grand, à la surprise du docteur, commanda un alcool qu'il but d'un trait et dont il déclara qu'il était fort. Puis il voulut sortir. Au-dehors, il semblait à Rieux que la nuit était pleine de gémissements. Quelque part dans le ciel noir, au-dessus des lampadaires, un sifflement sourd lui rappela l'invisible fléau qui brassait inlassablement l'air chaud.

– Heureusement, heureusement, disait Grand.
 Rieux se demandait ce qu'il voulait dire.

A ce moment précis du texte, il est patent que Rieux ne comprend pas les propos de Grand. Il ne dispose pas de l'ensemble des informations contextuelles nécessaires et se trouve par conséquent dans une situation potentiellement interprétative²⁴ : il doit interpréter les propos de Grand s'il veut les comprendre parce qu'ils ne sont pas immédiatement compréhensibles. L'indétermination contextuelle est levée dans la suite immédiate du texte :

– Heureusement, heureusement, disait Grand.
 Rieux se demandait ce qu'il voulait dire.
 – Heureusement, disait l'autre, j'ai mon travail.

donné ». On ne peut donc comprendre les critères qui fixent le sens de l'énoncé [...] « Hugo pèse 79 kilos » qu'en comprenant au préalable les objectifs fixés par le contexte déterminant qui tiennent lieu de standard de correction de l'application des propriétés sémantiques ». Mais une fois que ces objectifs déterminés par le contexte ont été fixés, il n'y a plus qu'une seule interprétation de l'énoncé.

²² Voir Gauvry (2013) pour une présentation détaillée de ces deux configurations.

²³ Ces exemples sont empruntés à Fuchs (2009).

²⁴ On peut toujours se satisfaire de ne pas comprendre et refuser d'entrer dans un processus interprétatif.

– Oui, dit Rieux, c'est un avantage.

Les informations contextuelles manquantes ont été apportées par Grand : il n'est plus nécessaire d'interpréter ; Rieux a compris.

Le point intéressant dans l'approche de Wittgenstein et dans celle de Travis est que nous atteignons avec leur perspective une limitation maximale de l'interprétation. D'une manière générale, on comprend sans interpréter. Ce n'est que dans des cas limites, lorsque la compréhension échoue pour des raisons sémantiques ou pragmatiques, qu'une attitude interprétative est requise. Partant de l'idée, assez bien installée, semble-t-il, en sémiotique et en linguistique, que les signes ou les énoncés n'existent que pour être interprétés, et par conséquent que l'interprétation est la pratique ordinaire de l'être parlant, nous parvenons à l'idée que l'interprétation n'est presque rien, tout juste une attitude secondaire consécutive à certaines défaillances momentanées de la compréhension.

Cette perspective contextualiste trouve cependant ses limites, pour un linguiste, dans le fait qu'elle ne s'attache qu'aux énoncés ordinaires et ne s'intéresse guère aux problèmes posés par les œuvres littéraires. Par exemple, dans le cas de l'interprétation des signes, l'idée que le décodage constitue en lui-même l'interprétation et qu'il n'existe pas d'interprétation de cette interprétation ne s'applique évidemment pas à la traduction des textes littéraires. Certes, en admettant que la traduction puisse être nommée « décodage », le processus de traduction constitue bien en lui-même une interprétation du texte source. Mais la traduction (le texte auquel aboutit le traducteur) est bien entendu à son tour susceptible d'être interprétée. Nous n'avons pas insisté ici sur le cas du texte littéraire puisque l'objectif était de délimiter la notion d'interprétation : il va de soi que les discours constituants (au sens de Maingueneau & Cossutta, 1995) invitent généralement à une attitude interprétative.

Pour conclure provisoirement, je récapitulerai mon propos en quelques points :

- l'interprétation d'un énoncé, lorsqu'elle a lieu, présente une structure analogique ;
- la compréhension d'un énoncé requiert dans certains cas une attitude interprétative, en particulier dans le cas des discours constituants ; le recours à l'interprétation présuppose que plusieurs interprétations sont possibles, que l'interprète soit en mesure de justifier son interprétation, et, plus globalement, qu'il adopte une certaine distance à l'égard de l'énoncé à interpréter ;
- mais la compréhension d'un énoncé peut aussi bien se passer d'interprétation. Les situations de compréhension sans interprétation sont celles dans lesquelles aucune difficulté de compréhension ne se présente à l'allocutaire (pas d'ambiguïté sémantique, pas d'indétermination contextuelle). Dans ce cas, en comprenant, l'allocutaire réagit immédiatement à l'énoncé produit, sans distanciation à l'égard de cet énoncé et sans être nécessairement en mesure de justifier sa réaction. Cette situation semble correspondre à l'usage habituel ou ordinaire du langage. Certes, il est possible de mal comprendre, comme il est possible de mal réagir à une situation. Mais mal comprendre n'est pas toujours le résultat d'une mauvaise interprétation : la mécompréhension procède parfois d'un déficit d'information sémantique ou pragmatique.

Ces conclusions, obtenues au terme d'une argumentation (de type « linguistique théorique » au sens défini plus haut) qui sollicite aussi bien la linguistique que la psychologie cognitive ou la philosophie, sont provisoires en ce qu'elles ne sont formulées qu'au titre de propositions pour

des analyses linguistiques détaillées. En d'autres termes, je dirais qu'elles justifient l'examen approfondi des conditions de possibilité de l'interprétation, analyse très différente de celle du processus interprétatif lui-même. Mais un tel examen, à supposer qu'il produise des résultats intéressants, se saurait être même conçu dans une conception maximaliste de l'interprétation. Il était donc nécessaire d'argumenter en faveur de la possibilité d'une compréhension sans interprétation, donc en faveur d'une distinction *conceptuelle* entre deux formes de la compréhension linguistique (compréhension avec interprétation et compréhension sans interprétation), et c'est précisément ce que l'on a tenté de faire ici.

Bibliographie

Bouveresse, J. (1981). « Herméneutique et linguistique ». In Parret et Bouveresse, *Meaning and Understanding*, De Gruyter, p. 112-153.

Bréal, M. (2005 [1897]), *Essai de Sémantique (Science des significations)*, Limoges, Lambert-Lucas.

Camus, A. (1947), *La Peste*. Paris, Gallimard.

Cavell, S. (1996 [1979]). *Les Voix de la raison*, tr. fr. S. Laugier et N. Balso, Paris, Le Seuil.

Fontenay, E. de (2008). « Charles Patterson : l'abattage, un laboratoire de la barbarie ». *Le Monde des livres*, 10 janvier 2008, http://www.lemonde.fr/livres/article/2008/01/10/charles-patterson-l-abattage-un-laboratoire-de-la-barbarie_997729_3260.html

Franquart-Declercq C. & Gineste M.-D. (2001). « L'enfant et la métaphore ». *L'année psychologique*, vol. 101, n°4. p. 723-752.

Fuchs, C. (2009). « L'ambiguïté : du fait de langue aux stratégies interlocutives ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 50, p. 3-16. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00551367/document>

Gauvry, Ch. (2013). « L'interprétation du sens des énoncés. Une lecture contextualiste », *Methodos* [En ligne], 13 | 2013, mis en ligne le 06 mars 2013, consulté le 17 juin 2018.

Givón, T. (1985). « Iconicity, isomorphism and non-arbitrary coding in syntax », in J. Haiman (ed.) *Iconicity in syntax* Amsterdam, Benjamins.

Guiraud, P. (2010). « Les formes verbales de l'interprétation délirante ». *La revue lacanienne*, 6,(1), 163-174.

Hofstadter, D. (2001). « Analogy as the core of cognition », in Gentner, D., Holyoak, K. J., Kokinov, B. N. (2001), *The Analogical Mind : Perspectives from Cognitive Science*, M.I.T. Press, p. 116-144.

Husserl, E. (1986). *Méditations cartésiennes. Introduction à la phénoménologie*. Paris, Vrin.

Jakobson (R.). 1956. *Fundamentals of language*. Partie II, La Haye : Mouton [Traduction française par A. Adler et N. Ruwet : « Deux aspects du langage et deux types d'aphasie ». in : Jakobson (R.). *Essais de linguistique générale*. Paris : Ed. de Minuit, 1963].

Jakobson (R.). 1964. « Towards a linguistic typology of aphasic impairments ». In : De Reuck & O'Connor (eds.). *Disorders of language*. Londres : J. et A. Churchill [Traduction française par J.-P. Boons et R. Zygouris : « Vers une typologie linguistique de l'aphasie ». in : Jakobson (R.). *Langage enfantin et aphasie*. Paris : Ed. de Minuit, 1969].

- Köhler, W. (1929). *Gestalt psychology*. New York, NY: Liveright.
- Maingueneau, D. & Cossutta, F. (1995), « L'analyse des discours constituants », *Langages*, n° 117, p. 112-125.
- Monneret, Ph. (2004). *Essais de linguistique analogique*. Dijon, ABELL
- Monneret, Ph. (2014), « L'iconicité comme problème analogique ». *Le Français Moderne*, 1, p. 46-77.
- Monneret, Ph. (2017), « Dénomination et analogie ». In *La dénomination : lexicologie et discours* sous la direction de G. Petit, P. Haillet et X.-L. Salvador, p. 95-114. Paris, Honoré Champion.
- Monneret, Ph. (2018a ; à paraître). « Fonction argumentative et fonction figurative de l'analogie : quelle relation entre l'argument par analogie et l'argument par métaphore ? ». Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française, Mons, 2018.
- Monneret, Ph. (2018 b ; à paraître). « La fonction figurative de l'analogie ». Actes du Simposio internacional sobre lenguaje figurado, Grenade, 9-11 octobre 2017.
- Oberman, L. M., & Ramachandran, V. S. (2008). "Preliminary evidence for deficits in multisensory integration in autism spectrum disorders: The mirror neuron hypothesis". *Social Neuroscience*, 3, 348–355.
- Patterson Ch. (2008). *Un éternel Treblinka*. Traduit de l'anglais par Dominique Letellier. Paris, Calmann-Lévy, 2008. New York, Lantern Books, 2002.
- Platon, *Œuvres complètes I* (trad. J. Moreau et L. Robin), Gallimard, Pléiade, 1940.
- Ramachandran, V. S., & Hubbard, E. M. (2003). "Hearing colors, tasting shapes". *Scientific American*, 288(May), 43–49.
- Ramachandran, V. S., & Oberman, L. M. (2006). "Broken mirrors". *Scientific American*, 295(5), 62–69.
- Rastier, F. (2002). « Sur l'immanentisme en sémantique ». *Texte !* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Immanentisme.html>. (Consulté le 15.06.18).
- Rastier, F. (2003). « De la signification au sens. Pour une sémiotique sans ontologie ». *Texte !* juin-sept. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Semiotique-ontologie.html>. (Consulté le 15.06.18).
- Ricoeur, P. (1965). *De l'interprétation. Essai sur Freud*. Paris, Seuil.
- Ricoeur, P. (1986). « Etude sur les Méditations cartésiennes de Husserl ». In *A l'école de la phénoménologie*. Paris, Vrin.
- Saussure, F. de (1994). *Cours de linguistique générale*. Paris, Éditions Payot. Reprise de l'édition de 1972 établie par Tullio de Mauro.
- Singer, I. B. (2004). *Collected stories I*. Gimpel the Fool to The Letter Writer. New York : Library of America.
- Spence, Ch. & Parise, C.V. (2012). « The cognitive neuroscience of crossmodal correspondences ». *I-Perception* (2012) volume 3, pages 410-412.

- Spence, C. (2011). "Crossmodal correspondences: A tutorial review". *Attention, Perception, & Psychophysics* 73: 971–995.
- Sperber D. & Wilson D. (1986). *Relevance : Communication and Cognition*. Oxford, Blackwell.
- Tiercelin, C. (1993a). *C. S. Peirce et le pragmatisme*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Tiercelin, C. (1993b). *La pensée-signe : études sur Peirce*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon.
- Travis, Ch. (2010). « Thought's Social Nature », *European Journal of Philosophy* ; trad. fr. par B. Ambroise et Ch. Gauvry, « La nature sociale de la pensée », in *Le mental et le social*, B. Ambroise et Ch. Chauviré (éd.), Paris, Editions de l'EHESS, coll. « Raisons Pratiques », 2013.
- Wittgenstein L. (1976 [1969]), *De la certitude*. Paris, Gallimard. Traduction par J. Fauve de *Über Gewissheit*, G. E. M. Anscombe & G. H. von Wright (éds.), 1969.